

*Pour l'instant le discours officiel reste : "orientation ne vaut pas décision", mais sur le terrain, les rumeurs lancées à tous les niveaux vont bon train. La rentrée 2016 à Champlitte se prépare au niveau rectoral sur des bases encourageantes : plus 15 élèves, 2 classes de 6<sup>ème</sup>, soit 7 classes avec de faibles effectifs propices à un travail de qualité. Cela fait quelques années que nous n'en étions plus là ! Nous étions mobilisés à la salle des fêtes mercredi 9 mars, samedi 12 devant le château et lundi 14, une cinquantaine à Vesoul, devant le conseil départemental pendant les travaux de l'assemblée. Une pétition a recueilli 1116 signatures et 12000 contacts sur la page facebook ouverte pour la circonstance. Les représentants des parents et des usagers du collège ont adressé un courrier argumenté au Président du CD. Malgré cette mobilisation, nous n'avons pas été entendus. Nos conseillers départementaux, Alain Blinette et Fabienne Richardot, Michel Albin, Président de la CC4R, les nombreux maires du canton qui nous ont rejoints dans cette lutte ont marqué leur attachement profond à notre collège.*

Le Conseil Départemental précise les grands principes qui ont présidé à cette réflexion.  
(En gras, arguments défendus par le Président. NR : notre réponse.)

#### **La maîtrise des investissements.**

NR : On fermerait un des 2 sites du collège de Dampierre avec lequel le collège Leroi-Gourhan est fusionné. Cette fermeture entraînerait des travaux d'agrandissement du collège de Dampierre chiffrés à hauteur de 1,2 million d'euros. (belle économie !) Alain Blinette a évalué le coût du maintien de Leroi-Gourhan à 32000 € par an, soit 1,70 € par élève et par jour de classe. Ce chiffre n'a pas été démenti par le président du Conseil Départemental. L'école primaire et le collège étant groupés dans le même bâtiment, certaines charges sont incompressibles : chauffage, entretien des communs, cuisine, salle de restauration. Les contribuables que nous sommes aimerait pouvoir disposer de la réalité des coûts.

#### **La mise en cohérence des secteurs de recrutement des collèges avec les bassins de vie ainsi que la carte du 1<sup>er</sup> degré pour faciliter l'ouverture du collège sur son territoire et y assurer la mixité sociale.**

NR : C'est aussi dans ce principe que Champlitte doit trouver toute son originalité : le collège et l'école primaire dans les mêmes locaux, c'est réellement une chance pour tous, les liens pédagogiques forts entre le cycle 3 CM-6<sup>ème</sup>, la restauration scolaire au service des plus petits aux plus grands, les équipements sportifs et culturels mutualisés. Les 2 sites sont complémentaires.

#### **La maîtrise du temps et des coûts de transport**

NR : Le coût supplémentaire est chiffré à 124 000 €/an. Le temps de transport pour un jeune de Leffond ou de Percey le Grand sera multiplié par 2 et sur une route Champlitte-Dampierre étroite et accidentogène. Ne vaut-il pas mieux mettre quelques enseignants sur la route plutôt que des cars de jeunes.

#### **La recherche des meilleures conditions éducatives et pédagogiques.**

NR : Le discours est rodé : les conditions idéales pour nos enfants, un collège de 450 à 500 élèves, 4 classes par niveau aux effectifs de 28/30. Le Président Krattinger précise qu'"on tient facilement à 600 dans un collège". Est-ce là la modernité de l'enseignement ?

Le collège de Dampierre-Champlitte comptera à la rentrée près de 450 élèves. En restant sur 2 sites, cela signifie que ce ne sont pas les enfants qui se déplacent mais les enseignants à qui on demandera de se répartir au mieux dans les classes.

- On ne peut donc pas nous opposer qu'un élève risque de retrouver pendant ses 4 ans de collège le même prof de math ou de français.

Le collège de Champlitte offre aux élèves des équipements de qualité : Imprimante 3D, table de mixage, salles de techno et informatique à la pointe, maintenance assurée au quotidien.

- On ne peut prétendre, avec beaucoup de cynisme, que la ruralité engendre la ruralité !

#### **Les projections démographiques en lien avec l'aménagement du territoire.**

NR : On passerait de 130 élèves répartis dans 7 classes à la rentrée 2016 en dessous de 100 et plus que 4 classes en 2021, cela reste à démontrer ! Ce qui est certain, c'est que si on annonce la fermeture du collège, il est facile d'imaginer que bon nombre de parents anticiperont en envoyant leur enfant dès cette rentrée dans l'établissement dans lequel il pourra faire ses "années collège". **Parents, ne participez pas à cette fuite en scolarisant vos enfants dans un autre établissement.**

S'il y a vraiment fermeture, la majorité des élèves n'ira pas à Dampierre mais plutôt à Gray, Fontaine Française, Prauthoy.

Dans ce combat, il ne s'agit pas d'opposer les 5 établissements visés, aucun des arguments avancés n'est objectivement recevable pour Champlitte.

## "Orientation ne vaut pas décision" !

L'échéance est fixée à 2021, pas à demain. Prouvons que nous pouvons faire mentir les pronostics et inverser la tendance. On nous prédit une baisse rapide des effectifs. En 2007, le collège était déjà menacé. À cette époque on annonçait pour 2014 90 élèves, en réalité, à cette date, le collège en comptait 120.

Le débat du lundi 14 est resté global, les réponses et les décisions ont été prises globalement sur plusieurs collèges qui n'ont rien en commun, sans tenir compte des particularités de chacun : la mixité sociale répétée en boucle, s'adresse essentiellement à Mathy, le coût du maintien à Vesoul Gérôme, la ruralité érigée en "tare", à Champlitte et Vauvillers.

Notre territoire vit : Une maison de santé en pleine expansion, une micro crèche ouverte il y a un an, plus de 30 associations qui fonctionnent aussi avec des personnels du collège.

Notre territoire attire : le château-musée bien sûr, un office de tourisme qui accueille plus de 5000 touristes pas an,... mais il est excentré. Est-ce une force ou un handicap ?

Une telle fermeture serait catastrophique pour notre territoire. Les conséquences économiques de cette décision se révéleront vite désastreuses. Le collège en lui-même n'est pas un pilier de l'économie locale. En revanche, il fonctionne, à l'instar de tous les établissements scolaires, comme un pôle d'attraction pour les familles qui souhaitent s'installer. Le Conseil départemental, en choisissant la fermeture, marque très nettement un désengagement d'une zone rurale dont les difficultés économiques et sociales sont loin d'être négligeables. Il n'a pas tenu compte du classement de notre commune en zone de revitalisation rurale. C'est un comble pour un département rural.

**La réalité de notre territoire a bel et bien été oubliée. On ne peut laisser croire que Champlitte sans collège est comparable à Port sur Saône sans collège qui n'est qu'à 10 km de Vesoul !**

Retrouvez l'actualité de l'association des parents d'élèves du collège Leroi-Gourhan sur notre page [facebook.com/jaimeleroygourhan](https://www.facebook.com/jaimeleroygourhan)  
Ou en flashant le QR code ci-contre.



CHAMPLITTE Avril 2016

## Bulletin spécial collège



Ce bulletin est distribué

Dans les communes du secteur du collège Leroi-Gourhan de Champlitte : Argillères, Champlitte, Coublanc, Courtesoult et Gatey, Ecuelle, Framont, Fouvent, Larret, Maatz, Oyrières, Percey le Grand, Pierrecourt, Vars.

Aux élus : Conseillers départementaux, Conseillers communautaires, Conseillers municipaux.

Rédigé par un collectif de parents d'élèves, d'usagers du collège, d'élus.

## Au mépris de notre territoire et de notre population

Le Conseil Départemental de Haute Saône a voté lundi 14 mars le **schéma des collèges 2021**. Ce schéma des collèges 2021, établi avec la plus grande objectivité par *des universitaires totalement neutres*, tient-on à nous préciser, doit permettre de travailler en toute connaissance de cause et en toute transparence, sur la carte scolaire du département.

Ce lundi 14 mars, le schéma directeur a été adopté sans surprise par 22 voix pour et 12 contre. Il s'agit d'un vote politique qui a fait suite à des débats artificiels et n'a laissé place à aucun libre arbitre. Les conclusions, même si elles restent encore sous forme de préconisations, semblent bien arrêtées : **d'ici 2021**, 3 collèges devraient être supprimés, Champlitte, Luxeuil Mathy, Vesoul Gérôme, 2 verront leur situation réétudiée, Faucogney et Vauvillers.

À écouter le Président du Conseil Départemental, il souhaite "*offrir aux élèves de Haute Saône, une égalité de traitement, des collèges dynamiques, connectés et faisant place à la mixité sociale, bref d'offrir de meilleures chances de réussite !*" C'est choquant pour ceux qui travaillent dans les établissements menacés.

**Si le schéma devient effectif, la fermeture ne se fera qu'en 2021.**